

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1981)

**Vorwort:** Avant-propos

**Autor:** Hay, Alexandre

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **AVANT-PROPOS**

Le présent document a été élaboré par le Secrétaire général du Comité international de la Croix-Rouge, M. Jean-Pierre Dumas, et a été approuvé par le Bureau exécutif du CICR.

Il a été rédigé dans l'espoir que les idées qui y sont exprimées contribueront à l'élargissement des connaissances et à l'augmentation de l'appréciation de l'importance de la protection des victimes de conflits armés.

Il a été également rédigé dans l'espoir que les idées qui y sont exprimées contribueront à l'élargissement des connaissances et à l'augmentation de l'appréciation de l'importance de la protection des victimes de conflits armés.

Il a été également rédigé dans l'espoir que les idées qui y sont exprimées contribueront à l'élargissement des connaissances et à l'augmentation de l'appréciation de l'importance de la protection des victimes de conflits armés.

Il a été également rédigé dans l'espoir que les idées qui y sont exprimées contribueront à l'élargissement des connaissances et à l'augmentation de l'appréciation de l'importance de la protection des victimes de conflits armés.

Il a été également rédigé dans l'espoir que les idées qui y sont exprimées contribueront à l'élargissement des connaissances et à l'augmentation de l'appréciation de l'importance de la protection des victimes de conflits armés.

*L'année 1981 aura été, au sein de la Croix-Rouge, celle de la Conférence de Manille. Pour le CICR — à côté de ses multiples opérations habituelles — cette conférence internationale de la Croix-Rouge aura représenté de grands espoirs et, finalement, un succès certain.*

*Grands espoirs, car le CICR souhaitait faire passer un message, que cela soit dans les discours officiels, dans les débats ou dans les résolutions.*

*Succès certain, car nous avons eu le sentiment d'avoir très largement été entendus : qu'il s'agisse du respect de l'ennemi tombé, des activités du CICR en faveur des victimes de tous types de conflits, du problème des réfugiés, de la paix, du désarmement ou de la diffusion du droit humanitaire, les objectifs que l'on s'était fixés furent atteints.*

*Mais, simultanément, le CICR connaissait sur le terrain des difficultés qui étaient la négation même de ce qu'il obtenait à la Conférence. Jusque dans les conflits internationaux « classiques », il rencontrait certains problèmes d'une gravité nouvelle.*

*Et pourtant, nous ne voudrions pas, dans l'introduction de ce Rapport annuel, lancer à nouveau le cri d'alarme de Manille. Nous voudrions évoquer plutôt ce que furent les succès de l'année 1981 et, à côté des violations des normes humanitaires, penser à la différence qu'auront faite, une fois de plus, pour des milliers de prisonniers de guerre ou de détenus politiques, les visites sans témoin de nos délégués ; au bonheur qu'auront connu, une fois de plus aussi, de nombreuses familles réunies par l'Agence centrale de recherches ; au soulagement qu'auront éprouvé les innombrables blessés soignés par nos médecins, les affamés nourris, les réfugiés recueillis.*

*Nous voulons penser aussi à l'harmonieuse collaboration que nous avons connue, en cette année 1981, avec notre consœur la Ligue et avec les Sociétés de notre mouvement, avec le HCR, l'UNICEF et tant d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales.*

*Nous voulons finalement faire ainsi le bilan non seulement des souffrances et des violations, des échecs et des refus, mais aussi des raisons de croire et de continuer d'espérer dans l'homme.*

Alexandre Hay  
Président du CICR

